

PLUi de Pin-Balma : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 26 juin 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Pin-Balma (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 18 décembre 2025. Il délimite 65 zones, dont 23 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 26 juin 2026.

- Le PLUi de Pin-Balma s'applique dans sa version du 18 décembre 2025 ; nous publions 2 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 65 zones : 23 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 26 agricoles (A) et 15 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Pin-Balma occupe le rang 88 par le nombre de zones délimitées : 25 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 116 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Pin-Balma depuis 2013, pour 329 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	65 zones
Zones urbaines (U)	23 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	26 zones
Zones naturelles (N)	15 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI TOULOUSE METROPOLE
Version du	18 décembre 2025
Partition GPU	DU_243100518
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/243100518/e80befa51d0bc24c945e137f11dccfa7/243100518_reglement_20251218.pdf
Règles extraites	2 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Pin-Balma

Risques majeurs recensés	Inondation
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	18 mai 2025
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/pin-balma-31418>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Pin-Balma : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels approuvés
Risques couverts par ces plans
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

2 plans
Inondation, Mouvement de terrain
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UIC1, UIC4, UM10, UM9, UP1
AUP1A

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

31418
31130
Toulouse Métropole
Haute-Garonne
Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

65 zones
65 zones
65 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Mondouzil (2,1 km)
Montrabé (2,4 km)
Flourens (3,0 km)
Mons (3,0 km)
Balma (3,0 km)
Beaupuy (3,6 km)
Quint-Fonsegrives (4,6 km)
L'Union (5,5 km)
Saint-Jean (5,5 km)
Drémil-Lafage (6,0 km)
Aigrefeuille (7,1 km)
Saint-Orens-de-Gameville (7,5 km)
Launaguet (8,1 km)
Toulouse (8,7 km)
Fonbeauzard (10,3 km)
Aucamville (10,6 km)
Castelginest (11,8 km)
Saint-Alban (12,9 km)

15 zones
57 zones
48 zones
34 zones
123 zones
32 zones
59 zones
72 zones
52 zones
58 zones
31 zones
80 zones
81 zones
919 zones
31 zones
42 zones
58 zones
47 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/pin-balma-31418>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.